

contrôle continu en l.e.p.

Notre roman à épisodes sur le contrôle continu se poursuit : voici le chapitre 2 et le chapitre 3..

2 - Quelques échos de la Haute-Savoie

*par Jean-François Noël,
l.e.p. du bâtiment,
Rumilly*

Dans cet article, nous développons l'expérience que nous avons acquise du contrôle continu. Nous ne reprenons pas l'exposé qu'a fait Odile Backscheider dans le bulletin n° 345, mais nous pensons devoir nuancer quelques uns de ses arguments en faveur du C.C.

1 - Dans notre L.E.P à Rumilly (Haute-Savoie)

1.1 - Le L.E.P prépare des C.A.P et des B.E.P des métiers du bâtiment ; il est venu au contrôle continu en septembre 82 lors de l'extension de l'expérimentation à 180 L.E.P.

1.2 - Contrairement aux directives de volontariat des équipes pédagogiques constituées et opérationnelles, exprimées très clairement par la Direction des Lycées au Ministère, sur le terrain — notre terrain — le contrôle continu a été imposé, sans aucune consultation préalable des personnels enseignants, et sans que le conseil d'établissement ait à se prononcer.

1.3 - Les équipes pédagogiques

Nous pensons qu'une équipe pédagogique est un groupe vivant. Il a donc une naissance, une vie et une mort.

Sa naissance correspond à une volonté de mise en commun de nos pratiques pédagogiques, à la création de progressions coordonnées et à une acceptation implicite des contraintes qui en découlent.

Sa vie, c'est la dynamique de fonctionnement que ses membres ont élaborée au fur et à mesure de l'expérience acquise.

Sa mort, ce peut-être le départ de quelques-uns ou bien le désir de faire disparaître le groupe pour en créer un autre, différent, ou toute autre cause qui aboutit à sa dislocation.

Nous n'en sommes pas là.

Nous voudrions les voir naître, ces équipes pédagogiques ! Et croître ! Et fonctionner !

Mais, dans l'optique du C.C., peut-on voir naître de véritables équipes pédagogiques, composées d'enseignants mis brutalement devant un fait accompli qui leur demande de se remettre radicalement en cause alors qu'ils n'en ont pas toujours envie ?

La démarche inverse — impulsion puis création d'équipes pédagogiques volontaires et démarrage progressif du C.C. — nous aurait paru beaucoup plus porteuse de dynamisme... et d'avenir.

1.4 - Nos conditions de travail

Si des moyens nouveaux ont été mis à notre disposition (1h de décharge + 1h sup. hebdomadaire), l'augmentation des effectifs de certaines sections de B.E.P et les regroupements de spécialités ayant des "exigences" différentes en enseignement général les rendent en grande partie inefficaces et vont à l'encontre d'une pratique pédagogique plus individualisée : toutes les sections ont un effectif de 30 élèves en enseignement général (voir annexe 1).

1.5 - Les référentiels

Au départ (9/82) certains domaines de plusieurs spécialités n'en avaient pas ! Il a donc fallu faire vite avec peu d'information.

Les matheux ont eu de la chance : leur référentiel existait !

Ce document de travail, précis et détaillé, est indispensable dans la mesure où il fixe les savoirs et savoir-faire requis pour la délivrance du diplôme.

Dans bien des disciplines, on aurait aimé disposer d'un tel document, élaboré au niveau national, pour ne pas risquer de s'engager dans un particularisme dangereux.

2. La motivation des élèves

Jusqu'à présent, et par rapport à "l'ancien système", la différence ne nous semble pas significative.

Nous n'avons pas eu l'impression que les "candidats aux diplômes" avaient tous bien conscience que le nouveau mode de délivrance des C.A.P ou B.E.P était différent de l'ancien et que l'évaluation de leur travail quotidien était déterminante. Cela malgré les mises en garde très claires que nous avons souvent faites. Bien des élèves ont fait leur expérience en fin de scolarité, expérience parfois douloureuse.

Nous ne pensons pas que la motivation des élèves doive être ramenée au seul diplôme de fin de scolarité. D'autres paramètres, tout aussi importants, la conditionnent, dans et hors du L.E.P :

- échecs scolaires antérieurs accumulés ;
- vie de groupe dans le lycée (ambiance générale, internat, activités culturelles et pré-scolaires) ;
- perspectives professionnelles (marché du travail...) ;
- parfois difficultés familiales ;
- souvent problèmes physiologiques liés à la croissance ; etc.

3. La délivrance des diplômes (juin 84)

Le tableau en annexe 2 montre les résultats que nous avons obtenus en 83/84 (notre première année de délivrance des diplômes en contrôle continu). Ces résultats ne sont ni meilleurs ni pires que pour l'examen traditionnel (il faut noter que les candidats ajournés en C.C. ont eu la possibilité de se présenter aux examens traditionnels — peu l'ont fait — et leurs résultats n'ont généralement pas apporté de désaveu aux jurys de contrôle continu).

Les "règles du jeu" du C.C. sont telles que pour être déclaré admis, le candidat doit avoir atteint le niveau minimum dans *tous* les domaines. Cela nous a d'ailleurs été présenté comme une (re) valorisation des enseignements non-professionnels et nous en étions très satisfaits.

Mais à l'issue des jurys de juin 84, on constate que, pratiquement, 1 admis sur 2 en B.E.P et 1 admis sur 3 en C.A.P ont été repêchés dans un ou plusieurs domaines, principalement les domaines de l'enseignement général. Ce résultat est dû au jeu de plusieurs facteurs : peut-être un manque de rigueur (de sévérité ?) de la part de certains d'entre nous, mais surtout la tendance assez générale des différents jurys à privilégier l'enseignement professionnel (à l'instar des jurys traditionnels dont ils sont — encore — le reflet).

4. Conclusion

Dans le contrôle continu, nous apprécions la pédagogie par objectifs, l'évaluation formative qui conduit vers le diplôme... Mais nous avons eu à déplorer une mise en place et une période de rodage où le bricolage et l'improvisation ont souvent été la règle, faute de pouvoir faire autrement. Les rares moyens dont nous disposons ont plutôt tendance à se réduire (avant de disparaître ?). Nous nous efforçons toutefois de bien dissocier l'esprit du contrôle continu que nous essayons d'adopter et la façon dont il nous a été imposé et que nous avons dénoncée.

Annexe 1

Exemples de niveaux requis

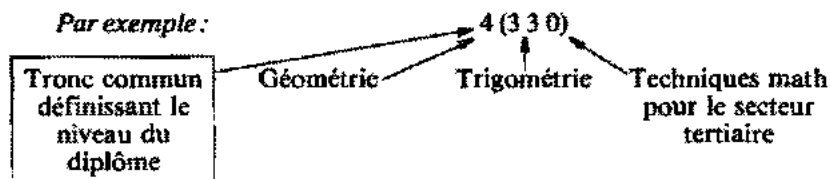
Pour l'unité du domaine D2 (mathématiques):

BEP Electricien d'équipement	4(330)
BEP Charpentier bois	3(320)
BEP Dessinateur en Génie Civil	4(330)
BEP Constructeur en bâtiment	3(320)
CAP Constructeur en bâtiment	2(200)
CAP Electricien d'équipement	3(220)

Remarques :

1) Parfois, des spécialités ayant des niveaux requis différents sont regroupées au sein d'une même section en enseignement général.

2) Les nombres ci-dessus indiquent les niveaux à atteindre pour les différentes capacités et contenus du référentiel.



Annexe 2

	Admis sans repêchage	Admis avec repêchage				Total	
		D ₁	D ₂ à D ₆	D ₁ et D ₂ à D ₆	Total des "repêchés"	des admis	des inscrits
CAP	nb de candidats	5	16	2	23	65	109
	% par rapport aux inscrits	4,6 %	14,7 %	1,8 %	21,1 %	59,6 %	
	% par rapport aux reçus	7,7 %	24,6 %	3,1 %	35,4 %	100 %	
BEP	nb de candidats	4	17	1	22	46	55
	% par rapport aux inscrits	7,6 %	30,9 %	1,8 %	40 %	83,6 %	
	% par rapport aux reçus	8,7 %	37 %	2,2 %	47,8 %	100 %	

Remarques :

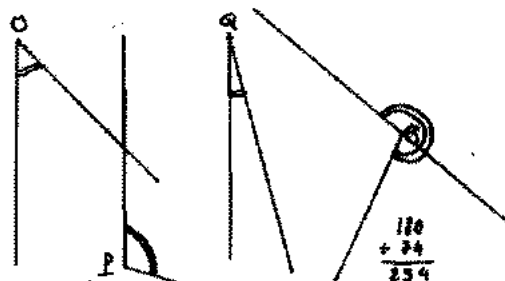
D₁ = domaine professionnelD₂ à D₆ = domaines d'enseignement général

Annexe 3

Exemple d'exercice d'évaluation

MESURE DES ANGLES et DES SEGMENTS

Mesurer avec un rapporteur les angles :



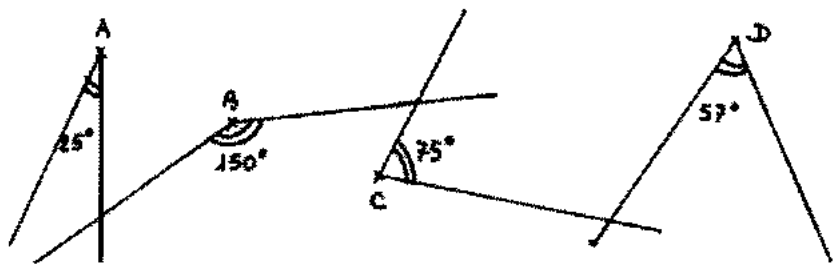
$$\begin{aligned}\widehat{O} &= 44^\circ \\ \widehat{P} &= 108^\circ \\ \widehat{Q} &= 15^\circ \\ \widehat{R} &= 254^\circ\end{aligned}$$

TC2 E 21 : M2
TC2 E 23 : M2

TC2 E 21 : M2
TC2 T 3 : M2

Construire les angles A, B, C, D définis par :

$$\widehat{A} = 25^\circ \quad \widehat{B} = 150^\circ \quad \widehat{C} = 75^\circ \quad \widehat{D} = 57^\circ$$



— Objectifs à atteindre :

- TC2 E 21 : être capable d'utiliser une graduation (celle du rapporteur)
- TC2 E 23 : être capable de mesurer un angle
- TC2 T 3 : être capable de faire des constructions géométriques (tracé de secteurs d'angles donnés)

— temps alloué : 15 minutes

— Pour ce premier test de "mesures d'angles", l'objectif est considéré comme atteint s'il y a lieu au moins 3 bonnes réponses sur 4. Pour le prochain test on exigera toutes les réponses bonnes et le critère de précision de mesure et de tracé sera pris en compte.